

PROCÉDURE D'INSCRIPTION 2023 - LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Nos formations :

BTS Professions Immobilières
BTS Assurance
BTS Gestion de la PME
BTS Management Commercial Opérationnel

Tous nos BTS suivent les référentiels établis par le ministère de l'Éducation Nationale et sont enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Les inscriptions sont ouvertes et se font sur rendez-vous uniquement : contactez le 04 94 62 70 00.

Nous vous recevrons individuellement pour passer des tests d'évaluation et nous entretenir avec vous sur votre projet professionnel. Nous vous communiquerons toutes les informations liées à l'alternance et à la formation de votre choix.

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Le jour de votre inscription, vous nous apporterez impérativement la copie des pièces ci-dessous vous concernant :

- **Carte Nationale d'Identité**
- **Carte Vitale** (portant votre numéro personnel de sécurité sociale)
- **Certificat d'Appel à la Défense et Citoyenneté**
- **C.V.** (à jour)
- **Lettre de motivation** (adressée à une entreprise de votre choix)
- **1 photo d'identité récente**
- **Attestation d'assurance (Responsabilité civile)**

- **Bulletins de terminale** (pour les candidats en terminale)
- **Relevé de notes du BAC** (à fournir en juillet pour les candidats en terminale)

- **40€ de frais d'enregistrement** (Rendu en cas de non-validation de votre pré-inscription)
- **2 timbres autocollants au tarif 20g en vigueur**

Selon votre cas :

- **Attestation des année(s) de faculté ou Concours**
- **CERFA et/ou Numéro de dépôt de votre Contrat d'Apprentissage ou de Professionnalisation** (si vous avez suivi votre dernière formation en alternance)
- **Relevé de notes du BTS**
- **N° de référencement Pôle Emploi**
- **Attestation RQTH** Pour les personnes en situation de handicap, nous vous proposerons un 1^{er} entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place
- **Attestation de comparabilité** de votre diplôme du Bac pour les étudiants étrangers hors UE (délivrée par ENIC-NARIC)

En alternance, votre formation sera gratuite. En initiale, la formation sera payante (300€/mois).

En espérant vous compter parmi nos futur(e)s apprenant(e)s/alternant(e)s en formation professionnelle pour la session **2022/2024**, veuillez agréer nos sincères salutations.